

Suite à la convocation en date du 23 novembre 2021
Le quorum n'ayant pas été atteint le 08 décembre 2021
Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur la
Lys le 15 décembre 2021

Étaient présents :

Mmes Chevalier, Delrue, Duwicquet, Goube, MM. Bezirard, Borrewater, Cambien,
Dissaux, Hocq, Legrand, Waymel.

Étaient excusés :

MM. Barbarin, Beauchamp, Belabbes, Caillieret, Dieusart, Haesebroeck, Houssin,
Ledoux, Méquignon, Perin,

Pouvoirs :

M. Houssin donne pouvoir à M. Waymel
M. Méquignon donne pouvoir à M. Dissaux

Vu le rapport n° 38-21

DECIDE

- de recruter un ingénieur principal à temps partiel à savoir 20 % de son temps de travail ;
- de créer un poste d'ingénieur principal à temps non complet ;
- de modifier le tableau des effectifs du SMAEL qui prévoit l'ajout d'un poste d'ingénieur principal à temps non complet.
- d'imputer les sommes nécessaires sur les crédits inscrits aux comptes 64111, 64112, 64118, 6451, 6453 et 6336 du budget du Syndicat ;
- d'autoriser la signature par son Président de tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.

VOTANTS : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le **17 DEC. 2021**
Le Président,
Jean-Claude DISSAUX



Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean-Claude DISSAUX

